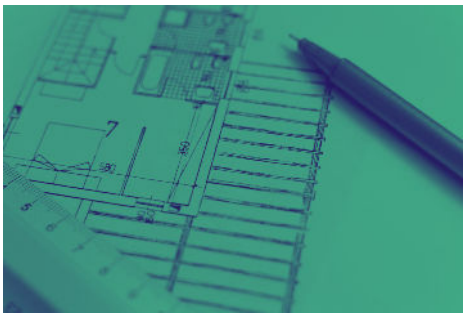
GUADELOUPE CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION —

Septembre 2026

NOTE DE **CONJONCTURE N°21**

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS









1 Bâtiment
2 Industrie des matériaux
3 Emploi
4 Dynamique entreprises
5 Commande publique

Les chiffres clés

Les chiffres clés de septembre 2026

89

Défaillances cumulées des 4 derniers trimestres (+17.1%) à fin T2 2026

6535

postes salariés dans le BTP sur un cumul d'un an

702

créations d'entreprises du BTP au cours du T2 2026 sur un cumul d'un an (+4.8%)

2600

logements autorisés à la construction sur un cumul d'un an (+21.6%)

348

appels d'offres publiés sur un cumul d'un an à la fin août 2026 (+1.5%)

142kt de vente totale de ciment soit une contraction de 5.5% sur un cumul annuel à fin août 2026

Bâtiment

Logement

Logements mis en chantier : la reprise s'accélère.

Le cumul 12 mois atteint 1800 logements, soit une progression de **+17,7% sur un an,** contre **+4,1% au trimestre précédent** (avril 2026). C'est une nette accélération du rythme de reprise amorcé fin 2025/début 2026, et non plus une simple stabilisation.
La décomposition par segment confirme cette impression :

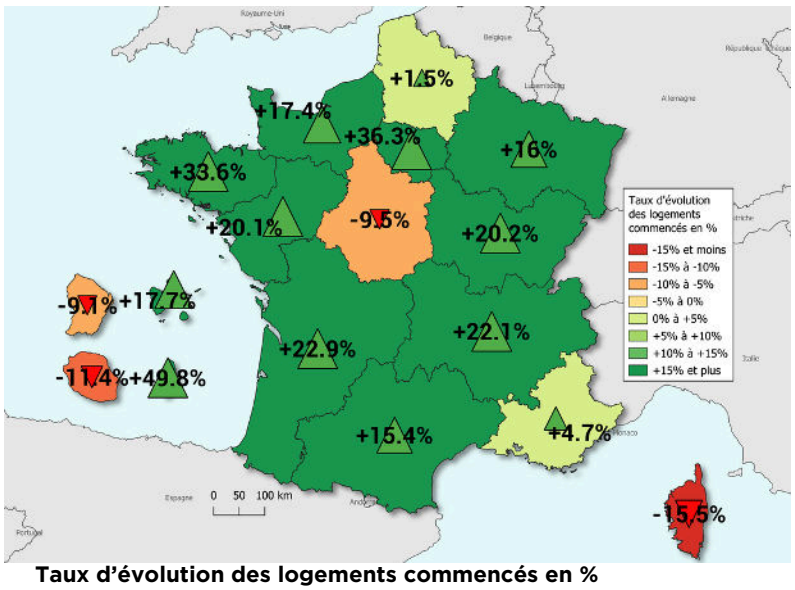
- **Collectifs** : le moteur de la reprise se renforce encore, **passant de +38,8% à +72,5%,** la croissance a quasiment doublé en un trimestre. Volume porté à 800 logements, en cohérence avec la lecture faite dans les notes précédentes : programmes des bailleurs sociaux et opérateurs publics qui se concrétisent.
- **Individuels purs** : toujours en repli (-12,9%), mais l'amélioration est significative par rapport à avril 2026 (-27,8%). Le segment reste le point faible de l'indicateur mais la tendance de fond s'inverse.
- **Individuels groupés** : ralentissement de la croissance (+10,1% contre +17,8%), sans signal négatif, ce segment reste positif mais moins porteur qu'au trimestre précédent.

Logements autorisés : accélération encore plus marquée, signal avancé confirmé.

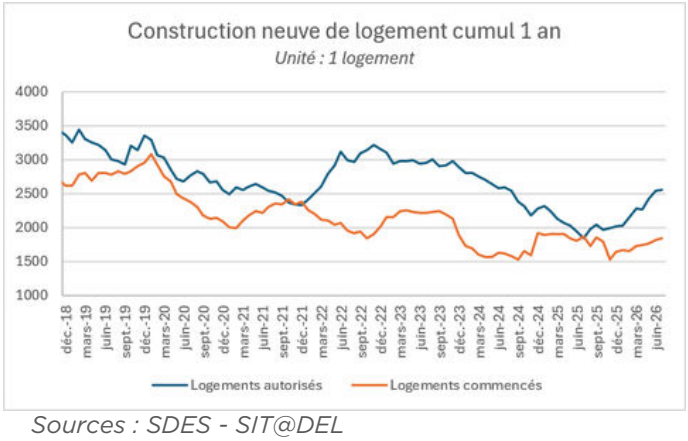
Le cumul atteint 2600 logements, **soit +21,6% sur un an, contre +5,2% en avril 2026**. C'est le niveau le plus élevé depuis avril 2025 (2100 lgts), et l'accélération est plus forte que celle des mises en chantier ce qui est cohérent avec le rôle d'indicateur avancé des autorisations.

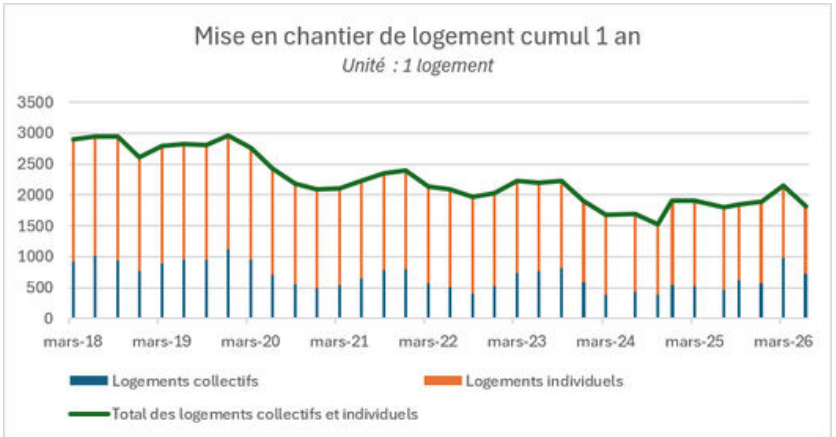
- **Individuels purs** : confirmation du redressement de la demande privée, +28,7% (contre +10,3% au trimestre précédent) — c'est même le segment le plus dynamique en autorisations.
- **Individuels groupés** : le segment le plus fragilisé depuis fin 2025 **repasse en territoire positif à +3,9% après un décroissance de -24,2%.**
- **Collectifs** : la dynamique institutionnelle reste très soutenue (+28,2%) mais ralentit un peu par rapport à avril (+41,5%), ce qui est cohérent si une partie du flux s'est déjà transformée en mises en chantier ce trimestre.

	Cumul 12 mois à fin juillet 2026 Evol 1 an		
Total logements mis en chantier	**1800 lgts**	**+17.7%**	▲
Dont individuels purs	600 lgts	-12.9%	▼
Dont individuels groupés	500 lgts	+10.1%	▲
Dont collectifs (y compris résidences)	800 lgts	+72.5%	▲
Total logements autorisés	**2600 lgts**	**+21.6%**	▲
Dont individuels purs	1 300 lgts	+28.7%	▲
Dont individuels groupés	600 lgts	**+3.9%**	▲
Dont collectifs (y compris résidences)	600 lgts	+28.2%	▲



Taux d'évolution des logements commencés en %



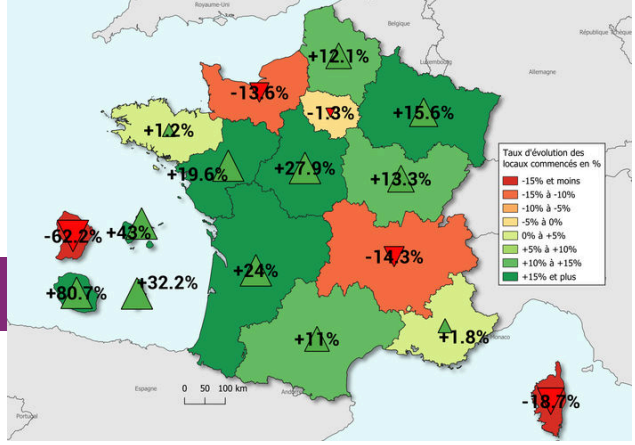


Sources : SDES - SIT@DEL

Nota Bene :
A la demande du fournisseur de données, les arrondies sont effectués à la centaine

Bâtiment

Locaux



Taux d'évolution des locaux commencés en %

Les locaux commencés

Le total des locaux commencés s'établit à 64 millions de m² sur les douze mois glissants à fin juillet 2026, **en progression de +43,0% sur un an**. Ce rythme est inférieur à celui enregistré dans la note n°20 (+69,7%), ce qui s'explique en partie par un effet de base plus élevé, en d'autres termes la période de comparaison affichait déjà un niveau important, ce qui réduit mécaniquement le taux de progression sans traduire pour autant un recul de l'activité. La tendance reste positive, mais la courbe longue rappelle que les niveaux actuels demeurent structurellement en retrait par rapport au pic de 2021-2022, période durant laquelle les mises en chantier atteignaient 160 à 170 unités cumulées.

Par segment, **le secteur public enregistre la progression la plus marquée avec +99,6%**, confirmant son rôle de soutien à l'activité. **Les bureaux progressent de +81,3% et les commerces de +53,0%**. À l'inverse, **les locaux industriels reculent de -67,5% et les entrepôts de -48,2%.**

Les locaux autorisés

Le total des locaux autorisés s'établit à 129 millions de m², en hausse de +34,6% sur un an.
Ce résultat marque un net **redressement par rapport au -10,0%** observé lors du trimestre dernier, qui avait constitué le principal signal d'alerte de la note de conjoncture n°20. La courbe longue montre cependant que **ce rebond s'inscrit dans une reprise depuis un point bas**, et non dans un rattrapage du niveau atteint au pic de 2021-2022. Une lecture isolée du chiffre trimestriel pourrait conduire à surestimer la portée de ce redressement.

Les commerces progressent de +90,7% et les bureaux de +68,3%. Le secteur public affiche +7,7%, après le recul de -30,4% enregistré en juin 2026. Les entrepôts (-39,4%) et les locaux industriels (-25,9%) demeurent en retrait.

	Cumul 12 mois à fin juillet 2026 Evol 1 an		
Total locaux commencés	**64 mill. m²**	**+43.0%**	▲
Bâtiments agricoles	**1 mill. m²**	n.s.	▼
Secteur privé non agricole	**41 mill. m²**	n.s.	
Dont locaux industriels	1 mill. m²	-67.5%	▼
Dont commerces	19 mill. m²	+53.0%	
Dont bureaux	15 mill. m²	+81.3%	▲
Dont entrepôts	6 mill. m²	-48.2%	▼
Secteur public	**23 mill. m²**	**+99.6%**	▲
Total des locaux autorisés	**129 mill. m²**	**+34.6%**	▲
Bâtiments agricoles	**10 mill. m²**	n.s.	
Secteur privé non agricole	**89 mill. m²**	n.s.	
Dont locaux industriels	8 mill. m²	-25.9%	▼
Dont commerces	49 mill. m²	+90.7%	▲
Dont bureaux	22 mill. m²	+68.3%	▲
Dont entrepôts	10 mill. m²	-39.4%	▼
Secteur public	**28 mill. m²**	**+7.7%**	▲

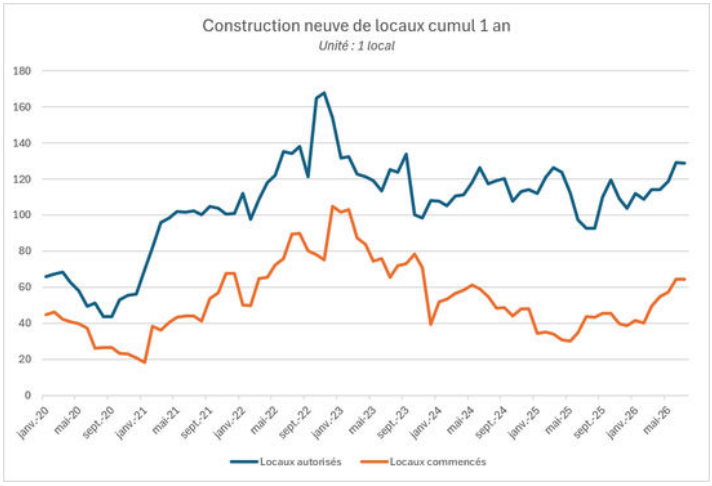
Sources : SDES - SIT@DEL

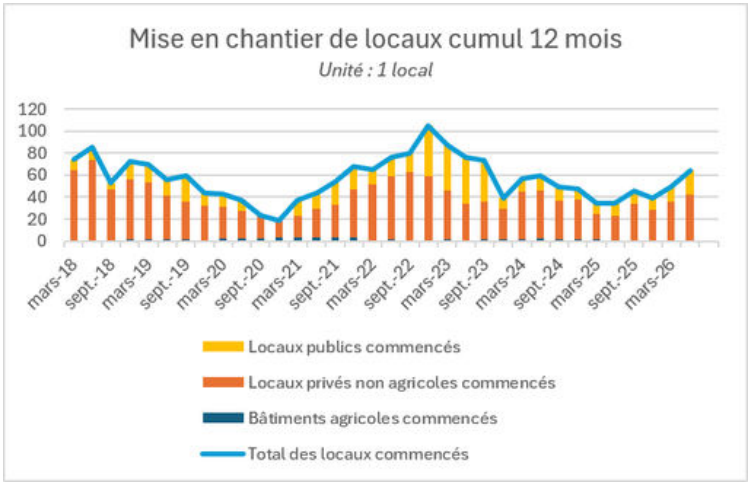
Bâtiment

Locaux

Lecture d'ensemble

La divergence entre locaux commencés et locaux autorisés, identifiée dans la note n°20 comme un risque sur le renouvellement du pipeline de projets, s'atténue dans cette édition. Les deux indicateurs progressent simultanément, ce qui constitue un signal plus équilibré. Toutefois, la lecture des courbes longues tempère cette lecture : les deux séries évoluent sur des niveaux bas au regard de la période 2021-2022, et le rebond des autorisations, bien que réel, reste à confirmer sur les prochains trimestres avant de pouvoir conclure à un retournement durable.





Sources : SDES - SIT@DEL

Industrie des matériaux

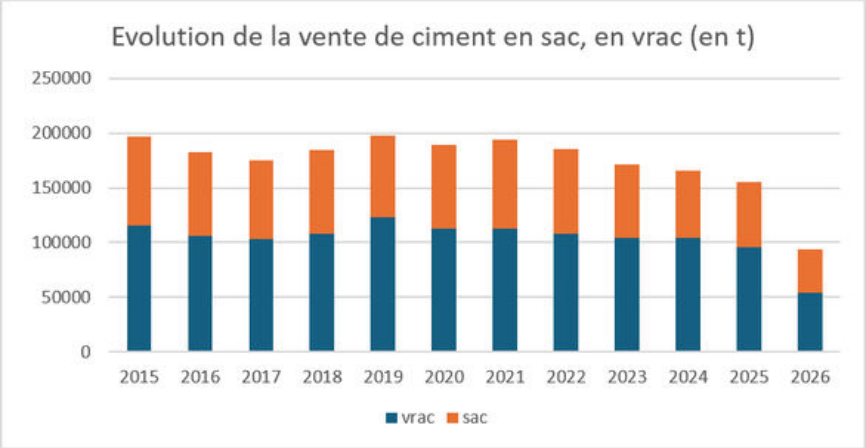
Matériaux

	Cumul 12 mois à fin août 2026			Cumul 3 mois à fin août 2026		
Total ventes de ciment (en kilotonnes)	**142 kt**	**-5.5%**	▼	**35 kt**	**-13.1%**	▼
Dont vente de ciment en vrac	82 kt	-1.0%	▼	15 kt	-3.8%	▼
Dont vente de ciment en sac	59 kt	-3.7%	▼	21 kt	-18.7%	▼

Source : Ciment Antillais

Les ventes de ciment

Le **total des ventes de ciment s'établit à 142 kilotonnes** sur les douze mois glissants à fin août 2026, en recul de -5,5% sur un an.



Source : Ciment Antillais

Les indicateurs de la vente de ciment prolonge la tendance baissière déjà identifiée dans la note n°20, qui pointait un décalage structurel entre des indicateurs d'activité globalement orientés positivement et une contraction marquée des ventes de ciment en vrac.

La décomposition par type révèle des dynamiques contrastées. **Le ciment en vrac recule de -1,0%** sur douze mois, tandis que **le ciment en sac affiche un recul plus marqué de -3,7%**. Sur le cumul trimestriel à fin août 2026, la contraction s'accélère nettement : **le total recule de -13,1%, porté par une baisse sévère du sac (-18,7%)** et un **repli plus modéré du vrac (-3,8%)**. Ce signal trimestriel mérite une attention particulière : il indique que la dégradation s'intensifie sur la période récente. La courbe pluriannuelle (2015-2026) montre que les volumes actuels représentent un plancher historique sur l'ensemble de la période observée.

Industrie des matériaux

Matériaux

Ciment en sac

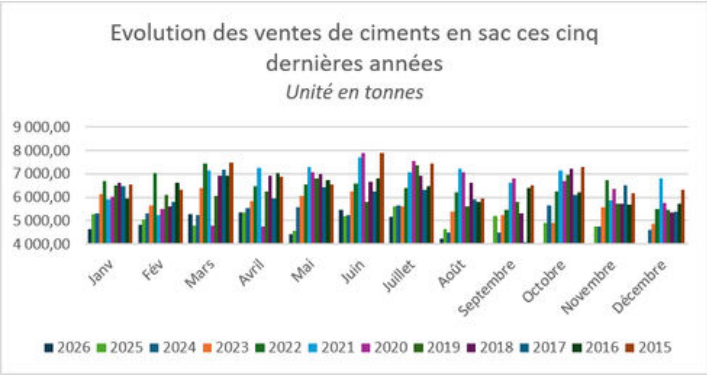
La barre 2026 pour **le mois d'août se positionne autour de 5 000 à 5 500 tonnes**, dans la partie basse de la fourchette historique. Elle est **inférieure aux années 2022-2023** qui affichaient des volumes plus soutenus sur ce même mois, et **comparable aux niveaux de 2024-2025**. Par rapport à la série **pré-COVID (2015-2019)**, la barre 2026 reste en deçà des volumes habituellement observés en août, qui **oscillaient entre 5 500 et 7 000 tonnes** selon les années. Août 2026 confirme donc la tendance observée depuis le début de l'année : **un positionnement structurellement bas.**

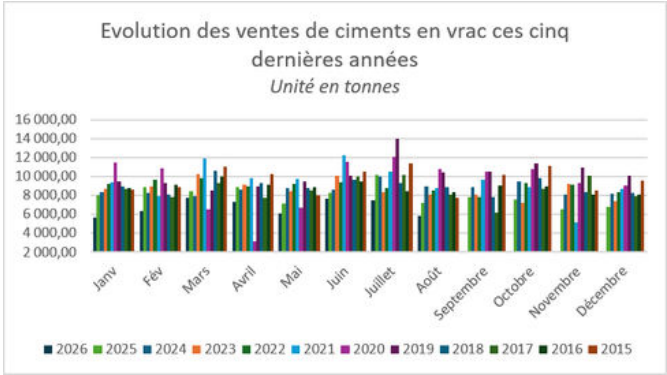
Ciment en vrac

La lecture est plus nuancée. **La barre 2026 pour août se situe autour de 7 000 à 8 000 tonnes**, ce qui la place dans la moyenne de la série 2024-2025 pour ce mois. Elle est **nettement en dessous des niveaux pré-COVID** de **2018-2019 qui atteignaient 9 000 à 10 000 tonnes en août,** et très loin du pic 2021 autour de 12 000 tonnes. Cependant, contrairement au sac, le vrac d'août 2026 ne marque pas de décrochage supplémentaire par rapport aux deux années précédentes et **s'inscrit dans la continuité du régime bas qui s'est installé depuis 2022**.

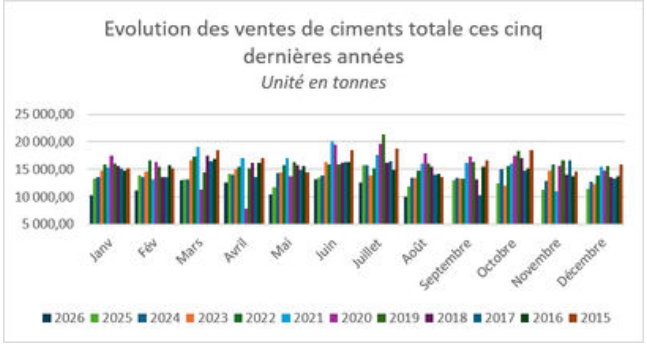
Le mois d'août 2026 ne modifie donc pas le diagnostic d'ensemble. **Les deux segments se stabilisent à des niveaux historiquement bas sans signal de retournement à la hausse**. Le sac confirme son érosion structurelle en dessous des références pré-COVID, et le vrac se maintient dans un régime de croisière bas, cohérent avec l'absence de grands chantiers de gros œuvre dynamiques sur le territoire.

Ce signal, conjugué au **recul de l'intérim (-29,7 %)** et à la hausse des **défaillances d'entreprises (+17,1 %),** renforce le constat d'un secteur dont l'activité réelle se stabilise à un niveau structurellement inférieur à celui observé au cours de la décennie précédente





Source : Ciment Antillais



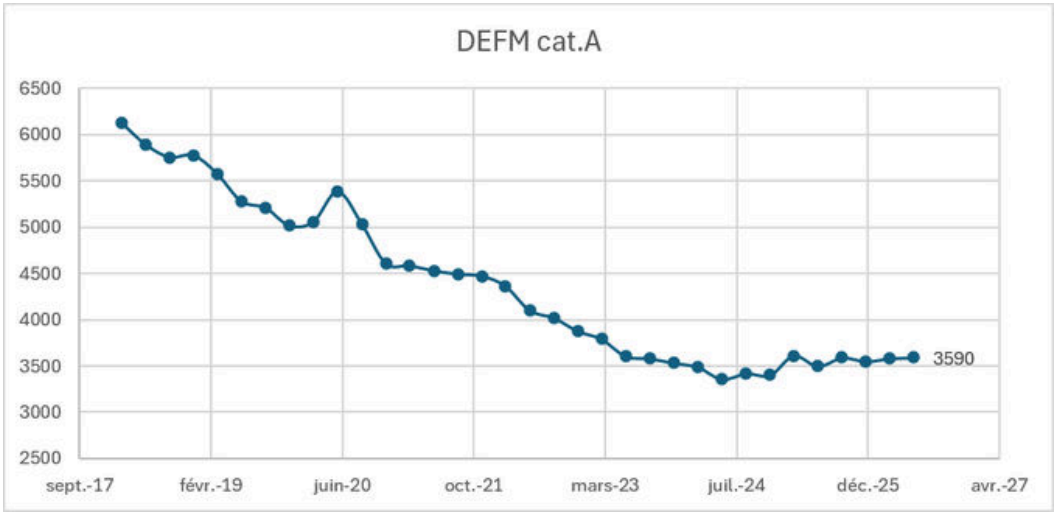
Emploi

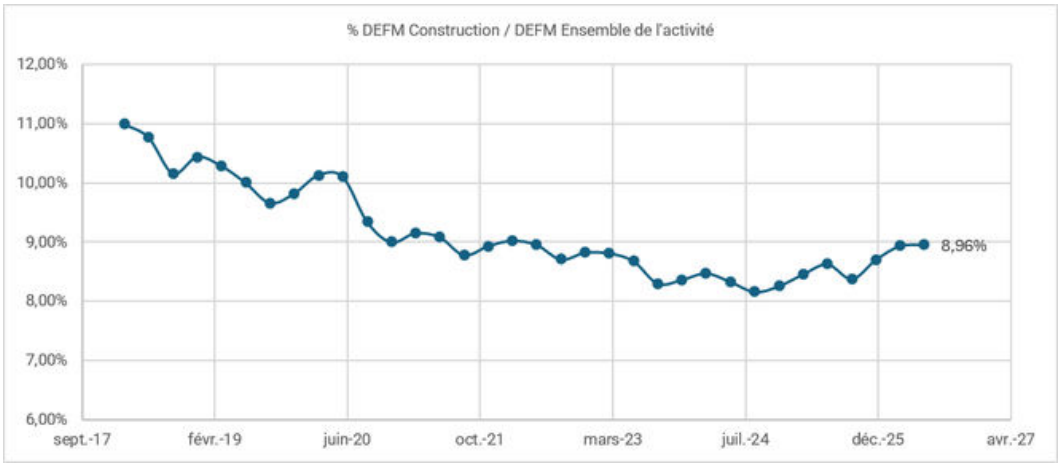
Demandeurs d'emploi

Au 2ème trimestre 2026, le secteur de la Construction en Guadeloupe comptabilise **3 590 demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A),** soit un augmentation de **+2.6 %** sur un an.

	2ème trimestre 2026 - Evol 1 an		
DEFM* Construction (catégorie A*)	**3 590 DEFM**	**+2.6%**	▲
DEFM tous secteurs économiques	40 074 DEFM	-1.2%	▼
% Construction / Ensemble de l'activité	9%	0.0 pt	=

* DEFM : Demandes d'emplois en fin de mois





**DEFM catégorie A : personne sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherches d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).*

Source : DARES

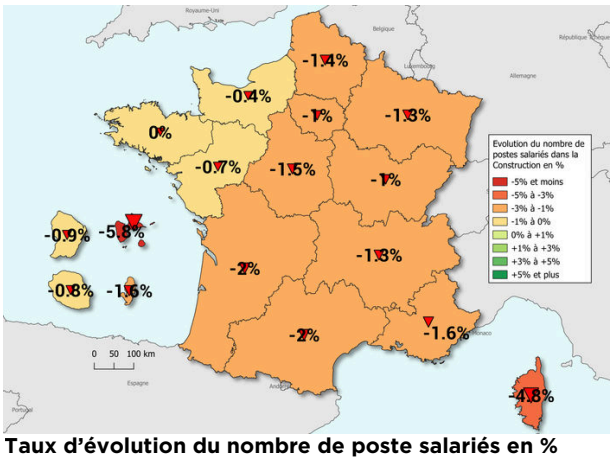
Emploi

Les salariés

Le nombre de postes salariés poursuit sa décroissance pour le 2ème trimestre 2026 avec **une contraction du nombre de postes salariés de 4,3%**. Il est constaté une contraction généralisée sur le territoire nationale.

Emploi salarié dans la construction (emploi privé)	2ème trimestre 2026 - Evol 1 an		
Nombre de postes salariés	**6514 sal.**	**-4.3%**	▼

Source : DARES



Taux d'évolution du nombre de poste salariés en %

Emploi intérimaire

A fin du deuxième trimestre 2026, **une diminution des intérimaires du BTP de 34.7%** est à signaler. Cette tendance à la baisse concerne à la fois le bâtiment, les travaux publics et ainsi que les intérimaire de l'industrie des matériaux.

Emploi intérimaire Construction (en ETP - brut)	2ème trimestre 2026 - Evol 1 an		
Intérimaires BTP	**628 ETP**	**34,7%**	▼
Intérimaires Bâtiment	**467 ETP**	**-39.7%**	▼
Intérimaires Travaux Publics	**161 ETP**	**-14.1%**	▼
Intérimaires Industrie des matériaux	**24 ETP**	**-43.0%**	▼

Dynamique entreprises

Créations et défaillances d'entreprises

Les créations d'entreprises

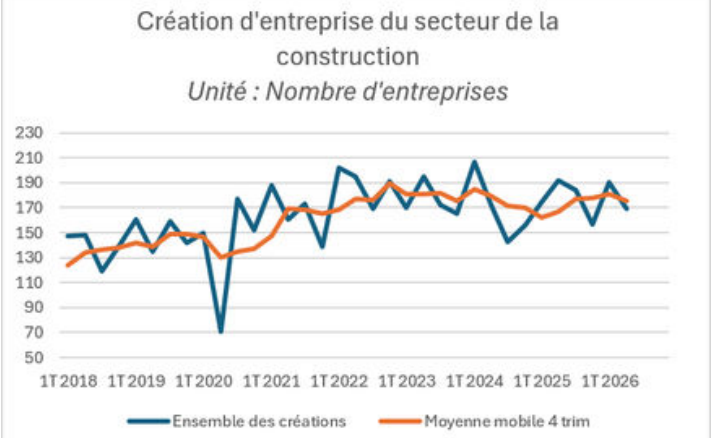
Le 2ème trimestre 2026 enregistre **169 créations, en recul de -12,9% sur un an, dont -17,3% hors micro-entrepreneurs**. Ce retournement succède au signal positif du T1 2026 (+8,6%), qui avait constitué la première amélioration simultanée des deux indicateurs depuis plus de deux ans.

La baisse plus marquée des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs (-17,3 %) mérite une attention particulière. Elle traduit un recul plus prononcé des projets entrepreneuriaux les plus structurés, nécessitant des investissements plus importants et impliquant souvent des perspectives de recrutement de salariés.

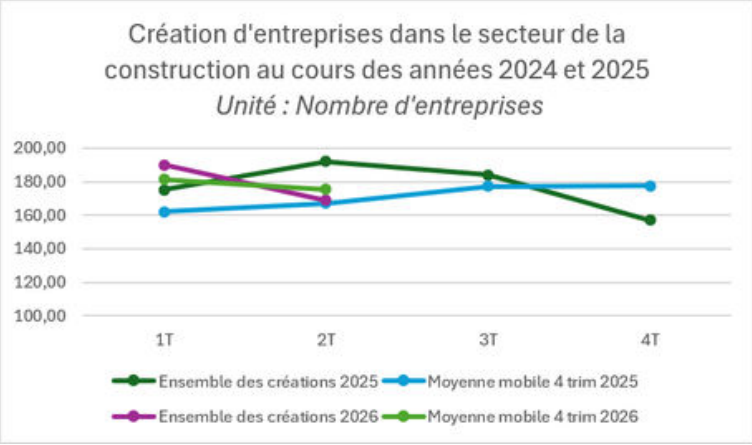
Cette tendance vient corroborer les signaux déjà observés sur le marché de l'emploi dans le BTP, notamment le recul de l'intérim et la contraction des recrutements salariés, et témoigne d'un ralentissement de la dynamique entrepreneuriale du secteur.

Sur le cumul annuel, 702 créations sont recensées, en hausse de +4,8%, contre +11,9% au trimestre précédent. La décélération du cumul confirme que la dynamique de fond se dégrade progressivement. Hors micro-entrepreneurs, le cumul bascule en territoire négatif à -1,5%, ce qui signifie que sur un an glissant, le tissu d'entreprises structurées du secteur ne se renouvelle plus.

	2ème trimestre 2026 - Evol 1 an		
Créations au cours du trimestre	**169 créations**	**-12.9%**	▼
Dont créations hors micro-entrepreneurs	86 créations	-17.3%	▼
Créations cumulées au cours des 4 derniers trimestres	**702 créations**	**+4.8%**	▲
Dont créations hors micro-entrepreneurs	335 créations	-1.5%	▼



Source : Banque de France, INSEE, IEDOM - base Fiben



**Moyenne mobile 4 trim : Une moyenne mobile permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps. Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. Dans le cas considéré, l'ordre c'est à dire le nombre de périodes sur lesquelles la moyenne mobile est calculée est de 4 trimestres.*

Dynamique entreprises

Créations et défaillances d'entreprises

	2ème trimestre 2026 - Evol 1 an		
Défaillances cumulées des 4 derniers trimestres.	89 défaillances	+17.1%	▲
Défaillances au cours du trimestre	20 défaillances	+5.3%	▲

**Défaillance : Une défaillance est qualifiée par l'ouverture d'une procédure collective donnant lieu au dépôt d'une déclaration de cessation de paiement. Il s'agit donc des redressements et liquidations judiciaires.*
Source : Banque de France

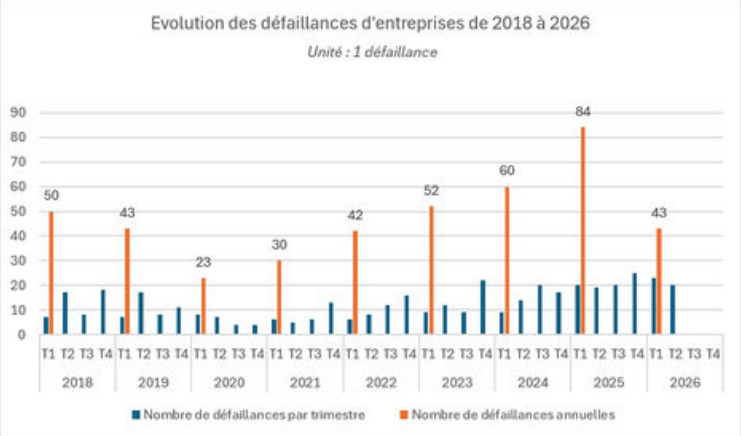
Les défaillances d'entreprises

Les défaillances d'entreprises cumulées sur les 4 derniers trimestres atteignent 89, soit une progression de 17,1 % sur un an, après une hausse de 15,0 % au T1 2026. Cette accélération des défaillances, dans un contexte de recul simultané des créations d'entreprises, constitue un signal d'allerte qui témoigne d'une fragilisation persistante du tissu économique du secteur.

La lecture de la courbe longue (2018-2026) est éclairante. **Le pic de 84 défaillances annuelles** atteint en 2024 représentait déjà un **plus haut historique sur la période**. **Le cumul de 89 sur les 4 derniers trimestres glissants dépasse ce niveau**, confirmant que la pression financière sur les entreprises du secteur n'a pas trouvé son point bas.

La légère décélération trimestrielle (+5,3% contre +22,5% au T1 2026) pourrait suggérer un **ralentissement du flux de défaillances**.

Elle est cependant à interpréter avec prudence : les délais de procédure collective font que les défaillances enregistrées aujourd'hui reflètent des difficultés financières apparues 6 à 12 mois auparavant, soit en pleine période de contraction du ciment et de l'intérim.



Source : Banque de France, INSEE, IEDOM - base Fiben

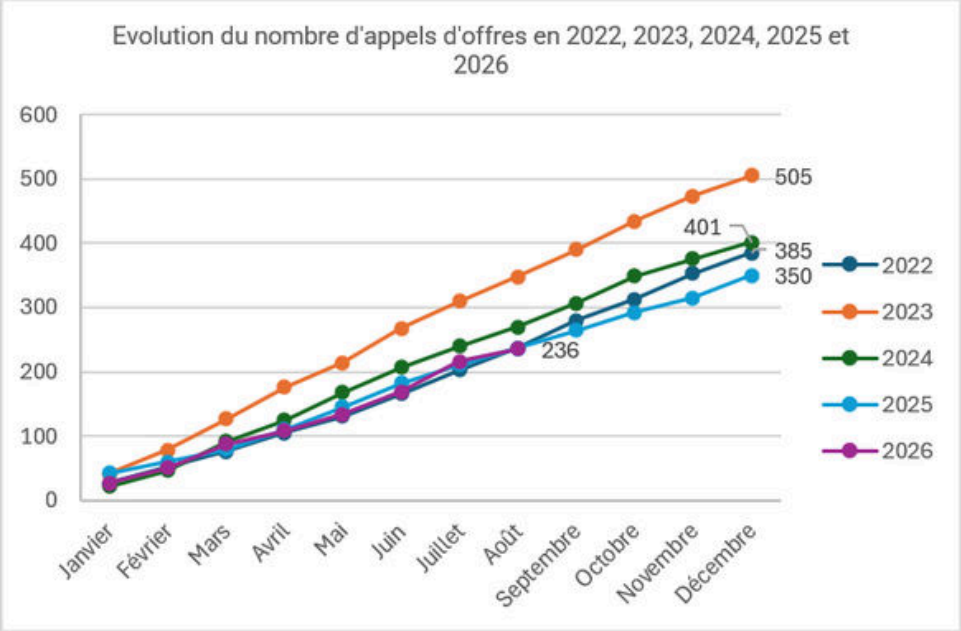
**Moyenne mobile 4 trim : Une moyenne mobile permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps. Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. Dans le cas considéré, l'ordre c'est à dire le nombre de périodes sur lesquelles la moyenne mobile est calculée est de 4 trimestres.*

Commande publique

Nombre d'appels d'offres publiés

Entre juin 2025 et mai 2026, sur un cumul de 12 mois **le nombre d'appels d'offres de type travaux est de 339 soit une régression de 2,6%** par rapport au mois dernier.

	Cumul sur 12 mois à fin août 2026		
Nombre d'appels d'offres publiés	**348**	**+1.5%**	▲



Source : Double Trade

Les membres de droit et du bureau de la CERC

Les partenaires de la CERC

Les membres du GIE réseau des CERC